



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Roscoff (29)

Réduire la circulation automobile en centre-ville pour le plaisir de tous

La commune met en œuvre son Agenda 21 depuis plus de 10 ans. Elle a notamment beaucoup travaillé sur la problématique des déplacements pour faire plus de place aux piétons et aux cyclistes, et moins à la voiture individuelle.

Roscoff est une commune littorale de 3 500 habitants labellisée « petite cité de caractère » qui bénéficie d'un attrait particulier du fait de sa situation géographique : en face de l'île de Batz, le lieu de départ et d'arrivée des nombreux visiteurs est le port situé en cœur de bourg. Le port du Blosson est aussi un lieu qui draine de nombreux visiteurs qui vont et viennent en Grande-Bretagne et en Espagne.

Les visiteurs sont donc nombreux et passent souvent par le centre-ville. Ils se sont longtemps stationnés au plus près du front de mer (embarcadère pour Batz) ou dans les ruelles proches. Cela profitait grandement aux nombreux commerces. Alors, quand les élus ont choisi de prendre le taureau par les cornes pour diminuer la place de la voiture à la demande même des habitants, les commerçants ont vu rouge. Six ans et de nombreuses actions plus tard, ces derniers en sont pourtant les plus satisfaits...

↗ Un plan de circulation

Dans le cadre de son projet de territoire 2011-21 et des engagements pris dans l'Agenda 21 approuvé en 2009, la municipalité met en place un nouveau plan de circulation et de stationnement dès 2013. Il permet d'apaiser et de fluidifier la circulation pour rendre la ville plus agréable. Pour les Roscovites, cela s'est traduit par moins de nuisances et de trafic de transit (et donc moins d'espaces de stationnement dans



Les automobiles stationnent à 200 mètres du front de mer et à l'écart des rues piétonnes

les rues commerçantes), plus de circulations douces et de sécurité pour tous, piétons en particulier.

Les craintes des commerçants étaient, comme souvent, liées au manque à gagner qu'ils pensaient subir par une moindre fréquentation des véhicules. Aussi, les élus ont beaucoup accompagné les particuliers et les professionnels qui étaient au cœur de l'élaboration du plan réalisé en interne. Une véritable consultation citoyenne a été mise en place :

- nombreuses visites de terrain,
- exposition du nouveau plan à l'Hôtel de Ville,
- réunions avec les riverains des secteurs concernés,

La communication



La mairie a réalisé de nombreuses plaquettes et tracts divers pour communiquer sur ses actions :

Plan de circulation 2013	
3 500 ex.....	1 850 €
Disque de stationnement Zone bleue	
2 500 ex.....	900 €
Dépliant navette - Rosko Bus	
8000 ex.....	650 €

- réunions entre élus et professionnels de la DDTM pour la faisabilité du projet.

Les avis et suggestions ont été nombreux, généralement plus constructifs et pertinents que critiques.

Le résultat a été probant : le manque de places, l'obligation de rester peu de temps en stationnement a provoqué une rotation plus importante, très bénéfique pour le commerce : les voitures ventouses n'apportent rien pour eux.

↗ Limitations de vitesses et ralentisseurs

La ville a également mis en place de nouvelles limitations de vitesse sur la commune pour inciter les conducteurs à ralentir. En zone urbaine, les pénétrantes ont été conservées à 50 km/h, les autres accès au centre-ville sont limités à 30 km/h, et la vitesse dans la zone de rencontre est limitée à 20 km/h. En zone rurale, les zones fortement urbanisées sont limitées à 50 km/h. Des ralentisseurs ont également été mis en place aux endroits les plus dangereux.

L'instauration d'une zone bleue à l'année a permis d'encourager la rotation des véhicules tout en conservant la gratuité du stationnement pour une meilleure accessibilité du centre-ville.

“ La circulation et le stationnement sont des problèmes récurrents pour lesquels on a cherché des améliorations. Il n'y a pas de solution miracle, mais de nombreuses actions à doser au cas par cas ”



Joseph Séité
maire

↗ En 2018, le stationnement évolue

En 2018, alors que la ville constatait que beaucoup de voitures « abusaient » des espaces de stationnement gratuits pour y laisser leur véhicules trop longtemps, les élus ont choisi de mettre en place un stationnement payant (en été seulement) avec un accès toujours gratuit aux navettes les menant sur le port. Cela a eu plusieurs effets :

- les places payantes ont été beaucoup moins fréquentées (les gens choisissant d'aller plus loin pour profiter des navettes gratuites) : de 200 K€ de recettes en 2018, la ville n'a perçu que 175 K€ en 2019.
- la navette estivale a vu ses chiffres de fréquentation largement augmenter : de 17 000

en 2017, à 35 000 en 2018 et même 41 000 en 2019 (pour un coût de 60 K€)

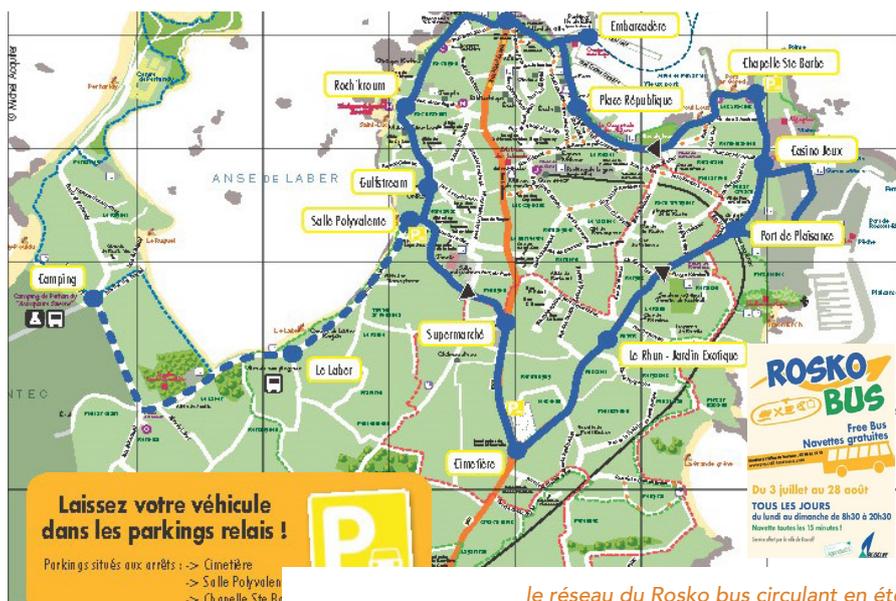
« C'est une vraie réussite pour l'allègement du trafic en centre-ville et pour les commerces. Les objectifs souhaités par l'Agenda 21 se réalisent », précise Éric Hennebaux, DGS.

À la demande des commerçants qui craignaient que leurs employés ne souffrent de ces emplacements payants pour se rendre au travail, la commune a proposé d'augmenter les rotations des navettes aux heures d'embauche. Cela n'a cependant pas eu le succès escompté auprès des salariés.

L'office du tourisme dénombre une hausse importante de la fréquentation (estivale notamment) alors que le nombre de voitures encombrant le centre-ville baisse d'année en année : de quoi satisfaire les habitants, commerçants y compris.

↗ Prochaine étape

Si les piétons ont largement profité de ces choix de retirer peu à peu le trop plein de voitures, pour leur plus grand confort, les élus s'attachent aussi à améliorer les accès pour les vélos. Une première tranche de pistes cyclables a été réalisée (grâce notamment à des financements TEPCV*) en 2018. D'ici fin 2019, la voirie allant entre l'Aber et le centre héliomarine sera sécurisée pour piétons et vélos. En 2020/21, les pistes cyclables seront mises en liaison avec celles de Saint-Pol-de-Léon, commune voisine, afin de faciliter et sécuriser les déplacements doux (pour scolaires et touristes notamment), avec l'aide de financements du Département. ■



le réseau du Rosko bus circulant en été

CONTACT :

Joseph Séité, Maire et Éric Hennebaux, DGS
02 98 24 43 00 - accueil.mairie@roscoff.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

